



Conseil d'administration
Le 13 avril 2010, 18 h
Au Pavillon du Boisé Papineau, local 219, Laval

Projet de procès-verbal

Présences

Mme Danielle Loiseau
MM. Richard Courteau, Martin Savoie et Pierre Roberge

Absences

Mme Saïda El Fettouchi
MM Simon Dufour et Réjean Côté

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 09-10/12

Il est proposé par **M. Martin Savoie** d'adopter l'ordre du jour, tel quel.

ADOPTÉE

2. Procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2010

RÉSOLUTION 09-10/13

Il est proposé par **Mme Danielle Loiseau** d'adopter le procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2009, tel quel.

ADOPTÉE

3. Suivis au procès-verbal du 26 janvier 2010

Le document a été remis aux membres. Nous pouvons constater qu'il comprend un bilan des diverses résolutions. Les suivis ont été achevés ou seront inscrits à l'ordre du jour du 15 juin 2010. Il n'y a rien d'autre à signaler.

ADOPTÉE

4. Finances

4.1 Bilan au 30 mars 2010

M. Richard Courteau présente le dossier aux membres. Il est à noter qu'en complétant le document, il a été interpellé par l'absence d'un revenu de l'ordre de 19 871 \$. En consultant l'agente d'administration ainsi que le comptable, il a appris que la première facture 2009-2010 à la commission scolaire de Laval et payée avant la fin de l'exercice 2008-2009 a été considérée dans les états financiers de l'exercice 2009-2010.

Cette nouvelle donnée influe sur les résultats du présent exercice. Au lieu de prévoir un surplus de 20 000 \$, tel qu'au dernier bilan, il faudrait plutôt songer à des résultats équilibrés. Par contre, l'analyse des dépenses prévues pour la dernière partie de l'exercice nous amène à envisager un léger déficit. À notre réunion de juin 2010, les administrateurs seront appelés à prendre des décisions importantes, à la suite de l'analyse qui leur sera présentée. Je tiens quand même à mentionner aux membres que la situation n'est pas dramatique.

4.2 Liste des chèques

M. Richard Courteau présente le document, qui ne suscite aucune question. Toutefois, les membres ont toujours la possibilité de communiquer avec la direction générale s'ils désirent obtenir des précisions à la suite d'une analyse ultérieure plus poussée.

5. Bilan des projets

La direction générale informe les administrateurs que les directions régionales suivent les projets de leurs écoles. Afin de faciliter l'achat des différentes récompenses par les chefs d'équipe et les responsables, M. Richard Courteau a autorisé l'agente d'administration à émettre les chèques aux personnes avant l'obtention des pièces justificatives; les directions régionales devront s'assurer de recueillir les factures de leurs responsables de projet.

Conformément à la résolution numéro 9, les administrateurs de l'ADL devaient bonifier certains projets. Or, après l'analyse du bilan financier au 30 mars 2010, il nous semble évident que le conseil d'administration ne pourra pas respecter cet engagement.

6. Formation : rapport

Les trois séances d'animation offertes à notre personnel ont été très appréciées. En effet, les rapports d'évaluation témoignent d'un taux élevé de satisfaction.

Dans le cadre du suivi à ces animations, les participantes et participants recevront le rapport correspondant aux problèmes soulevés dans leurs ateliers respectifs. Qui plus est, les trois rapports seront transformés en questions-réponses afin d'être placés sur notre site, à la section *Foire aux questions*.

7. Bilan des heures consommées

M. Pierre Roberge présente aux membres le rapport des heures consommées en date du 10 avril 2010. Il reste près de 8 000 heures à dispenser à nos écoles d'ici la fin des contrats.

8. Accréditation et tarification 2010-2011

RÉSOLUTION 09-10/14

Attendu la reconduction de la mesure d'aide aux devoirs par le MELS;

Attendu la demande de la commission scolaire de Laval relativement à l'accréditation de notre organisme;

Attendu la présentation par la direction générale du document joint en annexe à la résolution;

Attendu le taux de satisfaction des directions d'école en regard des services offerts par l'Aide aux devoirs Laval;

Il est proposé par *Mme Danielle Loiseau QUE*

l'ADL maintienne ses services pour l'année scolaire 2010-2011;

M. Richard Courteau, président-directeur général, soit autorisé à signer le document;

l'ADL achemine le document à la commission scolaire de Laval avant la date limite, soit le 30 avril 2010.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 09-10/15

Attendu la reconduction de la mesure d'aide aux devoirs par le MELS;

Attendu le taux de satisfaction des directions d'école en regard des services offerts par l'Aide aux devoirs Laval;

IL est proposé par *Mme Danielle Loiseau QUE*

l'ADL maintienne ses services pour l'année scolaire 2010-2011;

l'ADL offre ses services en tenant compte des éléments suivants :

1. Nombre de minutes par période : 60
2. Coût du service par période : 29,50 \$
3. Ratio suggéré : 5 au premier cycle et 8 aux deuxième et troisième cycles
- 4-Coûts détaillés pour les services indirects : une ponction de 4 heures sera faite pour payer la conférence aux parents, et les ateliers de résolution de problèmes seront offerts gratuitement aux parents.

ADOPTÉE

9. Affaires diverses

Aucun sujet n'est inscrit à ce point.

10. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 15 juin 2010

12. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 35.